

A Caen, le ministre de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer, dresse le bilan du dispositif "devoirs faits"

Par Jean-Baptiste Menanteau, France Bleu Normandie (Calvados - Orne)

Une drôle de visite pour les quelques élèves du collège Marcel Pagnol, à Caen, occupés à faire leurs devoirs après les cours. **Jean-Michel Blanquer**, ministre de l'Education nationale, et **Mounir Mahjoubi**, secrétaire d'Etat chargé du numérique, les ont observé jeudi 31 mai, avant un échange avec des professeurs et parents d'élèves du collège.

Volontariat

Le **dispositif "devoirs faits"** a été mis en place après les vacances de la Toussaint, en novembre 2017. Le principe est simple puisqu'il s'agit pour les élèves, **sur la base du volontariat**, de faire leurs devoirs après les cours, encadrés par des professeurs.

Au collège Marcel Pagnol, une mesure similaire avait **déjà été mise en place en 2015**, à l'initiative de Brigitte Lacoste, principale du collège. *"Depuis trois ans, chaque élèves du collège a deux heures d'aide aux devoirs par semaine dans l'emploi du temps"*, explique-t-elle. L'équipe dirigeante a en quelque sorte devancé le gouvernement, qui a généralisé l'idée.

Meilleurs résultats au brevet

Les parents d'élèves se disent *"satisfaits"* par les résultats. Pour Brigitte Lacoste, **les bénéfices sont nombreux**. *"Des débuts de cours qui se passent mieux car tout le monde à fait son travail, et puis les résultats obtenus au brevet qui ont augmenté depuis 2015"*, ajoute-t-elle. Une soixantaine d'élèves sur les 300 du collège utilisent ce système d'aide au devoir.

Pour Jean-Michel Blanquer, "devoirs faits" permet aux élèves *"_ **une aide individualisée**, ce qui rétroagit sur les cours car les professeurs les connaissent mieux, et ont des idées sur la manière de les suivre"*, a estimé le ministre de l'Education nationale, qui estime que les rapports entre parents et professeurs s'améliorent également grâce à ce dispositif.